

FORMATIONS

Le CAF recherche des encadrants !!!

Sans vous le club n'a plus de raison d'exister.

Le CAF c'est avant tout de partager, avec ses adhérents, les joies de la montagne.

Que ce soit pour proposer 1, 2 ou plusieurs sorties dans l'année, c'est ainsi que l'on peut proposer un programme varié et adapté aux aptitudes de tous.

LE PARCOURS DE FORMATION

Les formations fédérales

Niveau 1 :

Formation personnelle des pratiquants destinée à leur permettre d'accéder à l'autonomie dans leurs activités

- * Unité de formation commune aux activités - UFCA (1 jour)**
- * Unités de formation de niveau 1 - UF1 (2 jours)**

ex : *carto-orientation, neige et avalanche, sécurité sur glacier, autonomie escalade ...*

Niveau 2 :

Formation qualifiante permettant d'obtenir des brevets d'Initiateurs Fédéraux et d'encadrer.

Unités de formation de niveau 2 - UF2 (2 à 7 jours)

ex : *carto-orientation, neige et avalanche, sécurité sur glacier, technique alpine, autonomie sur SAE, autonomie sur site sportif, terrain d'aventure, terrain montagne ...*

DONC POUR ENCADRER IL FAUT,

❖ **UFCA (Unité de formation commune aux activités - (1 jour)**

❖ **Brevet de secourisme (1 à 2 j)**

❖ **UF exigées pour l'activité concernée (Unités de formation de niveau 2)**

❖ **Stage d'initiateur**

Certains brevets s'obtiennent grâce à une spécialisation complémentaire par rapport à un autre brevet et il y a des équivalences entre brevets.

Par exemple :

*** Pour la randonnée montagne, il faut :**

UFCA + Secourisme + Carto-orientation 2 + Stage d'initiateur (6j)

*** Pour la randonnée alpine, il faut :**

Brevet de randonnée montagne + Stage d'initiateur rando alpine.

Équivalence : Un initiateur alpinisme ou ski-alpinisme peut encadrer de la randonnée pédestre, mais l'inverse n'est pas vrai.

...

Autres modalités pratiques

Une prise en charge des frais de formation pour les personnes participant à l'encadrement du club est prévue.

Le Club Alpin a mis en place un dispositif de co-encadrement permettant aux personnes en cours de formation de co-encadrer des sorties.

Pour conserver la validité de son diplôme, le breveté doit suivre un stage de recyclage (2j) tous les 5 ans.

Où dois-je me renseigner ?

Pour connaître les exigences du diplôme vous intéressant, vous pouvez consulter le responsable de la formation.

Aurore AZELART :
caf-formation@hotmail.com

Pour les formations extérieures de notre club, n'hésitez pas à consulter le site de la FFCAM : <http://www.ffcarn.fr/les-formationen.html>

Et/ou de l'ANENA (*Association Nationale pour l'Étude de la Neige et des Avalanches*) : www.anena.org